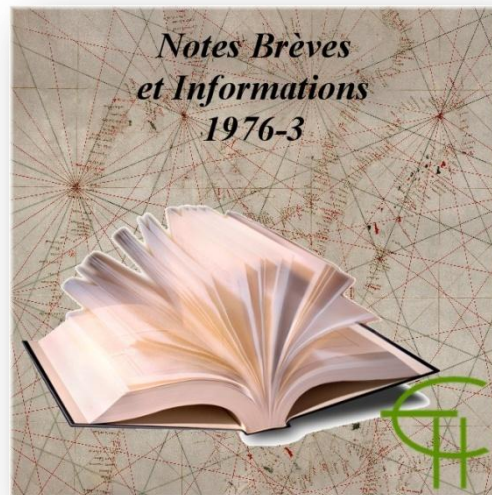


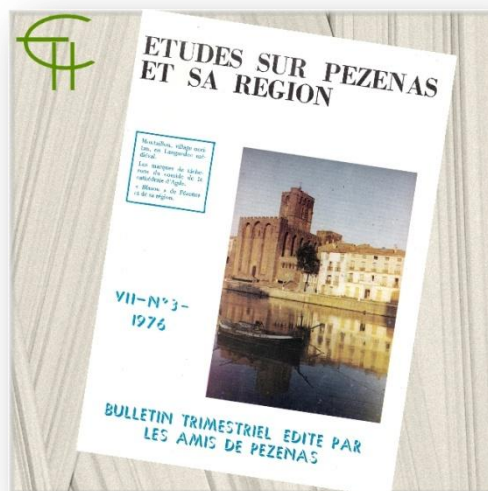
**Article : Notes brèves et Informations 1976-3 : Au Sommaire des
Revues**



Auteur (s) :Jean SERVIÈRES

Nombre de pages : 5

Année de parution : 1976



NOTES BREVES

INFORMATIONS

Au SOMMAIRE des REVUES

MOLIÈRE ET LA PHILATÉLIE

LE TRICENTENAIRE

DE LA MORT DE MOLIÈRE

1973 a vu le monde entier commémorer le tricentenaire de la mort de Molière qui fut notre plus grand auteur-comédien. Certains pays ont, à cette occasion, émis des timbres commémorant ce III^e centenaire. Compte tenu, d'une part, de la place de Pézenas, dans les pérégrinations provinciales de Molière, et, d'autre part, de l'importance et de l'impact des manifestations commémoratives de ce III^e centenaire organisées à Pézenas en 1973, de nombreux correspondants, français et étrangers, philatélistes ou non, nous ont à plusieurs reprises, demandé diverses précisions sur ces figurines, et notamment sur leurs sujets secondaires. Avec l'aimable collaboration de Madame Sylvie Chevalley, Archiviste-Bibliothécaire de la Comédie Française, et d'un autre éminent moliériste, M. André Fonnet, nous avons pu procéder à une analyse de ces différentes vignettes postales.



Timbre de « Nouvelle Calédonie et Dépendances » 50 Fr. (138 P.A. Yv.)

A côté du portrait de Molière, le dessinateur J. Combet a reproduit des scènes de trois comédies bien connues du théâtre de Molière :

- Le Bourgeois Gentilhomme
- Le Médecin malgré lui
- Le Malade Imaginaire

De haut en bas :

- a) LE BOURGEOIS GENTILHOMME :
M. Jourdain donne une leçon d'escrime (au fleuret) à sa servante Nicole, qu'il a provoquée (Acte III - Scène III).
Nicole pousse plusieurs bottes à M. Jourdain :
- M. Jourdain :
« Tout beau ! Holà ! ho Doucement. Diantre soit la coquine ! »
- Nicole :
« Vous me dites de pousser ».
- b) - LE MEDECIN MALGRÉ LUI :
Sganarelle (le médecin malgré lui) tâte le pouls de Lucinde, la fille de Géronte (Acte II - Scène VI).
- Sganarelle :
« ...voilà un pouls qui marque que votre fille est muette... »
- c) LE MALADE IMAGINAIRE :
Sur le fauteuil, abattu, Argan, le malade imaginaire. Debout, près de lui, son médecin Purgon.
Il reproche à son malade de ne plus suivre les prescriptions de ses ordonnances, et le menace de l'abandonner à son triste sort (Acte III-Scène VI).
- Purgon :
« Je viens d'apprendre, là-bas, à la porte, de jolies nouvelles : qu'on se moque ici de mes ordonnances et qu'on a fait refus de prendre le remède que j'avais prescrit ».
et plus loin,
« J'ai à vous dire que je vous abandonne à votre mauvaise constitution, à l'intempérie de vos entrailles, à la corruption de votre sang, à l'âcreté de votre bile et à la féculence de vos humeurs ».

*
* *

La scène dessinée par Bequet est extraite de « L'École des Maris ». Elle a été inspirée par le frontispice de l'édition des Œuvres Complètes de Molière, en 1682, dessiné par P. Brissart et gravé par J. Sauve.

Isabelle fait semblant d'embrasser Sganarelle et donne sa main à baiser à Valère, son amant. (Acte II - Scène IX) - (Dans certaines éditions récentes des œuvres de Molière, la scène IX est devenue scène XIV du même Acte II).



Timbre du « Territoire Français des Afars et des Issas »
85 Fr. (P.A.).

- Isabelle

« Que sans plus de soupirs
Il conclue un hymen qui fait tous mes désirs
Et reçoive en ce lieu la foi que je lui donne
De n'écouter jamais les vœux d'autre personne ».

*
* *

Au-dessous du portrait de Molière, attribué au peintre Pierre Mignard, le théâtre est évoqué par une scène du « Malade Imaginaire ». C'est la reproduction d'une gravure du XVII^e siècle, comme la précédente, dessinée par P. Brissart et gravée par J. Sauve. Elle figure, également, en frontispice, dans les Œuvres Complètes de Molière en 1682. Elle a, en outre, été reproduite sur la couverture de l'encart philatélique, édité par la Société Molière, en Octobre 1975, à l'occasion de l'émission, par l'Administration des Postes Françaises, du timbre commémoratif du tricentenaire.



Timbre de la Principauté de Monaco - 0,20 Fr. (956 Yv).

Cette scène illustre la scène VII de l'Acte I du « Malade Imaginaire ». Argan, le malade imaginaire, reçoit le notaire, alors qu'il est avec son épouse (... éplorée !..). La scène commence par ces mots :

- Argan

« Approchez, M. de Bonnefoy, approchez. Prenez un siège, s'il vous plaît,... etc. ».



Timbre de l'Administration des Postes Françaises
1'00 Fr. (1494 Yv).

L'Administration des Postes Françaises a choisi le personnage de Sganarelle pour illustrer le timbre commémoratif du Tricentenaire de la mort de Molière, émis le 20 Octobre 1973. J. Derrey a gravé, pour les P.T.T., « Le vrai portrait de M. de Molière en habit de Sganarelle », d'après une gravure de Simonin.

M. André Fonnert a bien voulu, au sujet de cette gravure, me donner les précisions qui suivent : « La gravure représente Sganarelle à la fin d'une pièce. En effet, après chaque spectacle, Molière allait présenter au public celui du lendemain ou du surlendemain. Il excellait d'ailleurs dans ces présentations fort goûtées du public, et il devait les corser de plaisanteries, jeux de mots et autres calembours ».

*
* * *

On peut même imaginer que Molière avait la même pose quand il fit le fameux compliment au Roi pour présenter, après le « Nicomède » de Corneille, son propre « Docteur amoureux » où il jouait, peut-être, un « Sganarelle ».

« On ne peut dire de quel Sganarelle il s'agit. La gravure est en noir et blanc. Si elle avait été en couleurs, en jaune et vert, par exemple, on aurait pu dire que le costume avait du Sganarelle du « Médecin malgré lui ».

(Ce sont d'ailleurs presque les couleurs adoptées par la Société Molière pour le Sganarelle de l'encart philatélique édité pour l'émission du timbre commémoratif, le 20 Octobre 1973).

Cette gravure de Simonin a été choisie parce qu'elle représente Molière en habit de Sganarelle, et c'est l'essentiel. On retrouve, en effet, Sganarelle dans de très nombreuses comédies de Molière

- Le Cocu Imaginaire (1660)
- L'École des Maris (1661)
- Le Mariage Forcé (1664)
- Don Juan (1665)
- L'Amour Médecin (1665)
- Le Médecin malgré lui (1666)

et, avant ces comédies, dans la farce « Le Médecin Volant », créée à Pézenas en 1655, et jouée à Paris, pour la première fois, en 1659.

*
* * *

- OBLITÉRATION « PÉZENAS » -

Lors de l'émission du timbre français commémorant le III^e centenaire de la mort de Molière, deux cachets illustrés spéciaux ont été utilisés le 20 Octobre 1973 :

- à Paris, un cachet « Premier Jour », reproduisant la tête de Sganarelle.
- à Pézenas, un cachet sans mention « Premier Jour », comportant à la fois la reproduction du légendaire fauteuil que Molière occupait parfois dans la Boutique de son ami, le Barbier Gély, et la signature qu'il apposa, en 1650 et 1656, sur des quittances conservées aux Archives Départementales de l'Hérault.
- Selon la tradition, Molière aimait s'asseoir dans un grand fauteuil de bois, écouter et participer aux conversations des clients, dans la Boutique du Barbier Gely. « Rendez-vous des oisifs », des campagnards et des « agréables qui allaient s'y faire calamistrer », la Boutique offrait au Comédien de multiples occasions de noter tel trait, tel mot, tel ridicule et de s'en souvenir plus tard. La maison du Barbier Gely est aujourd'hui le siège du Syndicat d'initiatives « Les Amis de Pézenas », et du Club Philatélique Molière.






La réplique du légendaire fauteuil que Molière occupait
dans la Boutique du Barbier Gély.
(Coll. Musée de Vulliod St Germain).
(Photo : Descosy).

Une réplique de ce fauteuil figure au Musée de Vulliod-Saint-Germain. L'original de cette sorte de cathédre à très haut dossier, accoudoirs et siège rabat-table fermant par une serrure et servant de cloître, passa en de très nombreuses mains avant d'aboutir dans une collection particulière.


Ce meuble échappa en 1837 à une vente aux enchères parisiennes, revint à Pézenas, puis de nouveau à Paris, en 1873, à l'occasion de l'exposition du Jubilé de Molière. Il ne retourne à Pézenas qu'une vingtaine d'années plus tard, et, le 30 Juillet 1893, Coquelin cadet joue, dans ce fauteuil, « le Malade Imaginaire ». Paris le réclame une dernière fois, en 1922, pour l'exposition du III^e centenaire de la naissance de Molière. Depuis Pézenas ne possède plus qu'une réplique du légendaire fauteuil.

Pendant les sessions des États de Languedoc qui se tinrent à Pézenas en 1650/1651 et 1655/1656, Molière et ses comédiens jouèrent pour les Députés aux États. Dans les comptes des États, Louis de la Cour de la Pijardière, Archiviste du Département de l'Hérault, trouva, le 25 Avril 1873, une quittance donnée par Molière, le 24 Février 1656, à M. Le Secq, l'un des Trésoriers de la Bourse. Molière reconnaissait avoir reçu la somme de 6 000 livres accordées aux comédiens par le bureau des comptes. Quelques années plus tard, M. de la Pijardière trouvait une nouvelle quittance datée du 17 Décembre 1650, correspondant au paiement d'une somme de 4 000 livres. C'est la signature apposée par Molière au bas de cette dernière quittance qui a été reproduite sur le cachet spécial.

Jean SERVIÈRES.

J'ay reçu de Monsieur le Secy Tresorier de la
bourse des Etats du languedoc la somme de sept
mille liures a nous accordés par messieurs du
Bureau des comptes de laquelle somme il le quinze
fait a Pézenas le vingt quatriemes¹⁰¹¹ jour de fevrier
1656 M. Liere. f. 
quittance de six mille liures

(Doc. Archives Départementales
de l'Hérault.

J'ay reçu de Monsieur de Penautier la somme de
quatre mille liures ordonnées aux comediens par
Messieurs des Etats. fait a pézenas le 17^e
decembre mil six cent cinquante M. Liere. f.

pour 4000^{lt}

(Doc. Archives Départementales
de l'Hérault.

Année de parution : 1976

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1976 n° 3



M. GRAMAIN,

[En Languedoc médiéval : Montailou, village occitan d'E. Le Roy Ladurie ;](#)

M. ADGÉ,

[Les marques de tâcherons du comble de la cathédrale d'Agde ;](#)

Claude ACHARD,

[« Blason » de Pézenas et de sa région.](#)

Jean SERVIÈRES,

[Notes brèves et Informations 1976-3 : Au Sommaire des Revues](#)

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

 Etudes
heraultaises

